



Bümplizstrasse 192
CH-3018 Bern

Tel. +41 (0)31 380 10 80
Fax +41 (0)31 380 10 81

info@memoriav.ch
www.memoriav.ch

Colloque Memoriav 2020 - #cmk2020

Compte-rendu

Le lundi 26 octobre 2020 s'est tenu le colloque annuel de Memoriav dont le thème était cette année « Collecter. Mais comment s'y prendre ? Stratégie d'acquisition des documents audiovisuels dans un contexte numérique »¹.

Cette édition s'est tenue en ligne en raison de la pandémie de Covid-19. Seules les personnes invitées à faire une présentation étaient présentes au *Lichtspiel* à Berne où la captation vidéo de l'évènement s'est déroulée. Le colloque, traduit simultanément en français et en allemand, a été suivi par plus de 150 personnes. La modération était assurée par Felix Rauh. Cécile Vilas, directrice de Memoriav, a animé la table ronde de la fin de matinée.

Synthèse

Trois thèmes principaux ont été abordés lors de cette journée :

- La nécessité de disposer d'une politique (ou stratégie) de collection explicite au sein des institutions patrimoniales et l'importance de l'articuler entre les différents niveaux institutionnels : interne, communal, cantonal, national. L'état des lieux des pratiques dans le domaine et les perspectives.
- La spécificité de la collecte des documents numériques : les défis et les pistes à suivre.
- Face aux défis de la collecte des documents numériques : comment augmenter l'attention des autorités politiques face aux besoins spécifiques des institutions patrimoniales ? Un nouveau modèle de représentation est-il à imaginer ?

Compte-rendu des interventions

En introduction, les professeurs **Estelle Blaschke** et **Markus Krajewski** du *Seminar für Medienwissenschaften* de l'Université de Bâle, ont remis en perspective historique la question de la collecte et du référencement des documents patrimoniaux, en particulier audiovisuels.

Markus Krajewski a insisté sur le potentiel sous-estimé, selon lui, par les portails des collections actuelles, du hasard (sérendipité), comme vecteurs de découvertes dans la recherche documentaire. Il a plaidé aussi pour un investissement renouvelé des institutions patrimoniales dans la connaissance du contenu des documents qui constituerait toujours l'apport décisif, au-delà du référencement strict des documents, parmi les services offerts par ces institutions. **Estelle Blaschke**, pour sa part, est revenue sur l'histoire de la collecte des photographies par les institutions patrimoniales et les moyens de leur mise à disposition. Elle a mis en lumière le rôle précurseur de ces institutions, à la fin du XIXème et au début du XXème siècle, dans les techniques de gestion des masses documentaires dont nous serions encore les héritiers aujourd'hui. Elle a relevé aussi l'importance des descriptions précises (ekphrasis) des photographies afin d'éviter que les images collectées ne deviennent muettes, comme c'est encore trop souvent le cas. Estelle Blaschke plaide pour une augmentation de la densité de l'information.

Jacques Cordonnier, président de SAPA et ancien chef du service de la culture du Canton du Valais, est revenu sur l'histoire de la création des institutions patrimoniales en Suisse. Il a démontré que si l'impulsion fut au départ portée par les autorités politiques, ces dernières ont

¹ URL : <https://memoriav.ch/kolloquium-colloque-2020/?lang=fr>

ensuite délaissé ces questions au profit de la société civile et ceci pendant plus d'un siècle. Il note toutefois qu'un retour des politiques dans ce domaine a été évident à partir des années 2000, avec un certain nombre d'actes législatifs. La coordination entre les différentes institutions et les différents niveaux politiques reste toutefois, selon lui, une tâche à mener. Il relève certains efforts faits en ce sens, dont le rapport sur la mémopolitique² publié par l'Office fédéral de la culture en 2008 qui posait, à son avis, les bonnes questions et qui devrait servir de base aux discussions actuelles.

Silvia Zehnder, de la Bibliothèque cantonale de Fribourg, a exposé la spécificité de son canton qui est le seul en Suisse à disposer d'un dépôt légal sur les publications audiovisuelles. Même si cette loi est une chance, il n'empêche qu'avec l'arrivée des documents audiovisuels numériques, les ambitions ont dû être revues à la baisse tant la tâche est apparue comme vaste. Il a été décidé que la collecte dans ce domaine ne reposerait plus sur l'exhaustivité mais sur la sélection qui a été confiée à un service de documentation numérique fribourgeoise.

Peter Pfrunder, directeur de la *Fotostiftung Schweiz*, a mis en avant le fait que le numérique ne menace pas l'analogique si les principes de la collecte sont suffisamment bien explicités. Il a par ailleurs relevé l'intérêt d'associations comme *Spectrum – Photography in Switzerland* qui renforce les échanges entre les différents acteurs d'un même domaine.

Marc Philip Seidel, directeur du Musée Burghalde à Lenzburg, a présenté les défis rencontrés par la définition de politiques de collection dans une institution de taille réduite avec une ambition et un héritage généraliste. L'exercice ne peut être réussi qu'au moyen de critères de sélection stricts qui doivent viser une représentativité et non l'exhaustivité. Les choix de collecte devraient toujours être mis en relation avec les capacités de l'institution de donner accès aux documents. L'importance des collaborations entre institutions sur les collections et sur les outils pour les gérer et les valoriser lui semble aussi fondamental.

Beate Schlichenmaier, directrice de SAPA, a détaillé la rédaction et la mise en œuvre d'une stratégie de collection des traces des arts de la scène au sein de son institution. La définition de ces traces n'a cessé de s'élargir, à mesure de la diversification des pratiques dans ce domaine. SAPA se doit donc de pouvoir intégrer une très grande diversité d'objets parmi lesquels les captations vidéo jouent un rôle central. L'institution a ainsi développé un savoir spécialisé dans ce domaine, elle propose aujourd'hui ses services à des tiers. L'histoire orale et sa captation sont aussi des compétences que SAPA a développées et qui jouent un rôle central dans la collection. Une collection de costumes ne suffit plus à rendre compte d'un spectacle aujourd'hui.

Enfin, **Mirjam Zürcher**, responsable des documents numériques au sein de la Bibliothèque centrale de Lucerne, a démontré l'importance pour les bibliothèques cantonales de disposer d'une politique explicite dans le domaine de la collecte des documents numériques. Elle a présenté les principes qu'a suivi la Conférence suisse des bibliothèques cantonales pour édicter des premières recommandations dans ce domaine. Si les politiques en la matière sont importantes, il l'est tout autant, une fois celles-ci édictées, de se pencher sur les moyens et les outils de leur mise en œuvre, en particulier ceux destinés à la collecte des documents via des interfaces de versement. Vient ensuite la question de l'accès. La coordination entre les institutions dans la collecte du numérique est essentielle afin d'éviter que ces travaux coûteux

² URL : <https://www.admin.ch/gov/fr/start/dokumentation/medienmitteilungen.msg-id-20035.html>

soient faits à double. L'interdisciplinarité de cette tâche demande aussi d'augmenter la coopération entre les différents types d'institutions et également avec le domaine de la recherche et de l'ingénierie.

Conclusion de Memoriav

De cette riche journée d'échanges, Memoriav a relevé les points suivants :

- Les stratégies de collecte dans le domaine audiovisuel sont des outils essentiels qui devraient être mis en avant et valorisés. Ces stratégies ne peuvent s'élaborer qu'à partir d'une connaissance précise des paysages patrimoniaux dans lesquels elles sont sensées intervenir. C'est d'ailleurs pour cette raison que Memoriav a décidé récemment d'établir en collaboration avec les cantons des inventaires cantonaux du patrimoine audiovisuel. Le projet pilote a été lancé dans les cantons du Valais et d'Argovie. Les résultats obtenus, il sera étendu aux autres cantons. Memoriav espère qu'en choisissant l'échelon cantonal cela facilitera la mise en relation avec les niveaux institutionnels régionaux ainsi que le niveau national.
- La spécificité de la collecte des documents numériques audiovisuels a été rappelée. Memoriav tâche au quotidien de forger des outils et de réunir des informations à ce sujet au bénéfice des institutions patrimoniales suisses. Elle s'engage à poursuivre son effort dans ce domaine et à largement diffuser les résultats de ses recherches.
- Au niveau de la représentation des institutions patrimoniales suisses vis-à-vis du politique, Memoriav a la conviction d'être pour ses membres une porte-parole efficace, écoutée et reconnue. Il ne faut pas hésiter à l'interpeller si une problématique n'est pas suffisamment prise en charge. Par ailleurs, Memoriav s'évertue à défricher des domaines encore peu explorés (comme celui de l'archivage du jeu vidéo) afin d'élargir son expertise et d'anticiper les défis.

Memoriav tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui sont intervenues lors de ce colloque et qui ont accepté, malgré les conditions particulières, de partager leur savoir. Elle remercie le public nombreux qui a suivi cette journée à distance ainsi que l'équipe du *Lichtspiel* où s'est déroulé l'évènement.